

COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Le séminaire 2018 - 2019

Le droit contre les sciences sociales ?

Tout contre !

Olivier Leclerc

**Directeur de recherche au CNRS, chercheur au Centre de recherches critiques sur le droit (CERCRID, UMR 5137),
Université Jean Monnet (Saint-Etienne),
Université de Lyon**

Le séminaire propose de réfléchir à cette question : sur quels objets la recherche en droit peut-elle porter ? Notre premier mouvement sera probablement de dire que, en tant que juristes, nous devons nous intéresser au droit positif et/ou aux décisions de justice.

Le séminaire propose de considérer une autre perspective : il invite à porter notre analyse sur des objets habituellement considérés comme non-juridiques, et à rendre ainsi à l'analyse juridique sa place parmi les sciences sociales.

université
de BORDEAUX



Infos : anne-cecile.jouvin@u-bordeaux.fr
COMPTRASEC - UMR 5114
CNRS-Université de Bordeaux
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex - FRANCE

Salle F. 138

Jeudi 31 janvier 2019, 14h00 - 16h30